Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260401-2026_034-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 25/03/2026

Date de la convocation
21/03/2026

Date d'affichage
21/03/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 19 Présents : 18 Votants : 19

L'an 2026, le 25 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur SINOQUET Vincent, Maire.

Présents : M. SINOQUET Vincent, Maire, Mme GODEFROY Nathalie, M. PEREZ Julien, M. EON Jonathan, Mme CHRISTY Yoanna, M. BARBEAU Grégoire, Mme SINOQUET DARDENNE Elodie, Mme SABATIER Nathalie, M. KERGOAT Joel, Mme KHEZZANE Christine, M. CHARLIER Clothaire, M. QUIDELLEUR Noa, Mme CHARLES Aurélie, M. BROSSAIS, M. BLANCHET Jacques, Mme POULAIN Justine, M. SORRE Bertrand, Mme HASCOET Marie.

Excusés avec procuration : Mme HASCOET Marie donne pouvoir à M. BLANCHET Jacques.

Secrétaire de séance : Mme Justine POULAIN

Réf	2026-034

Objet de la délibération : LA DESIGNATION DES DELEGUES SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE D'ILLE-ET-VILAINE SDE35

Le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 35) a la responsabilité de la distribution d'électricité dans le département de l'Ille-et-Vilaine. Il assure la mission de contrôle de la bonne exécution du service public.
A ce titre, il représente les communes membres et les usagers auprès des concessionnaires EDF et ERDF.
Il est le partenaire des 353 communes pour lesquelles il réalise :

- des travaux d'extension, de renforcement, de dissimulation et de sécurisation sur les réseaux électriques des territoires des communes,
- des travaux d'éclairage public et de maintenance des installations,
- des interventions sur les autres réseaux liés à l'énergie,

Chaque commune désigne au sein de son conseil municipal un représentant qui siège au collège électoral du secteur de Vitré Communauté. Le collège électoral du secteur de Vitré Communauté sera ensuite réuni pour procéder à l'élection des délégués qui siègeront au Comité Syndical du SDE 35.

Le Conseil Municipal est invité à désigner le représentant qui siègera au collège électoral du secteur de Vitré Communauté.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **DE PROPOSER** au SDE 35 : Madame GODEFROY Nathalie

pour : 19 , contre : 0 , abstention : 0

Envoyé en préfecture le 01/04/2026

Reçu en préfecture le 01/04/2026

Publié le

ID : 035-213502644-20260401-2026_034-DE

Pour copie conforme,
Le Maire,
Vincent SINOQUET

Le Secrétaire de séance,
Mme Justine POULAIN



